

Bilan 2016 & perspectives



RENOVATION DE 463 LOGEMENTS
QUARTIER VILLENEUVE - VILLE DE CHOLET



100% des services de maintenance 48000
12 000 000
Financé par 13 000 000 €



La Charente

slh

100% des services de maintenance 48000
12 000 000
Financé par 13 000 000 €

slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

SOMMAIRE

-  Edito 01
-  Des réponses adaptées aux besoins et attentes des territoires 02
-  Une organisation de proximité mobilisée autour de la qualité de service aujourd'hui labellisée 06
-  Un engagement environnemental pour réduire la facture énergétique 08
-  Un acheteur responsable, aux côtés des entreprises pour assurer leur pérennité et garantir une prestation de qualité 10
-  Un employeur soucieux du bien-être, levier de la performance collective 12
-  Chiffres clés 14
-  Perspectives 16

➤ 2 documents stratégiques pour SLH

Depuis plusieurs années, la stratégie de SLH s'appuie sur son **projet d'entreprise EVA** et son **Plan Stratégique Patrimonial**.

Ils ont été construits dans une logique de responsabilité sociétale et de qualité de services autour de plusieurs axes :

- Une politique senior associant construction, adaptation et accompagnement,
- Des réhabilitations avec un objectif de performance énergétique,
- Des logements économes en usage,
- Des logements adaptés aux besoins et attentes des acteurs du patrimoine.

Notre engagement en matière de développement durable et responsable est indissociable de notre volonté de répondre aux enjeux énergétiques, économiques et sociaux.

➤ Le projet d'entreprise EVA

Il se décline en 5 axes de progrès :

- **Des réponses adaptées aux besoins et attentes des acteurs des territoires,**
- **Une organisation mobilisée autour de la qualité de service aujourd'hui labellisée,**
- **Un engagement environnemental pour réduire la facture énergétique,**
- **Un acheteur responsable, aux côtés des entreprises pour assurer leur pérennité et garantir une prestation de qualité,**
- **Un employeur soucieux du bien-être, levier de la performance collective de qualité.**



➤ Le Plan Stratégique Patrimonial

Le PSP est le document de référence de la politique patrimoniale de l'Office. Il permet d'avoir une vision synthétique de l'état technique du patrimoine, de prévoir les actions à mener et d'orienter la stratégie de développement.

La mise à jour du PSP se fait tous les ans, mais la prise en compte de nouveaux enjeux suppose la remise à plat des critères d'évaluation et de ses impacts financiers (ex. : note thermique pour prendre en compte l'efficacité énergétique des bâtiments, l'amiante, etc...). Nous sommes à la 3^e révision de notre PSP.

Ce nouveau PSP, établi pour la période de 2016 à 2026, va nous permettre de :

- Prendre la mesure du risque patrimonial de l'organisme tant commercial que technique et financier,
- Arbitrer sur les actions à engager en toute connaissance de cause,
- Définir une feuille de route claire et partagée pour les équipes,
- Disposer d'une base d'échanges et de négociations avec les partenaires.

➤ 65 logements livrés et 20 logements mis en chantier pour satisfaire les demandes

Des programmes destinés aux personnes à mobilité réduite

4 programmes ont été réalisés, pour un total de **24 logements**. Ils concrétisent la demande des collectivités en faveur des personnes vieillissantes. Au-delà de l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, ces réalisations se localisent en centre-bourg, à proximité des commerces ou des services et dans un environnement sécurisé, favorable au développement du lien social et au maintien de l'autonomie.



La Romagne - 6 logements
Les Terrasses du Ruisseau



Saint-Rémy-en-Mauges / Montrevault-sur-Èvre - 8 logements
Le Clos Saint Michel



La Séguinière - 4 logements
Les Terrasses de la Forêtierie



Combrand - 6 logements
Village La Fontaine

Des programmes favorisant l'accès à la propriété

Pour permettre aux ménages bénéficiant de ressources modestes de devenir propriétaires, **SLH réalise et propose également des opérations financées avec des prêts sociaux de location-accession**. Après une phase locative, le ménage a la possibilité d'acquérir le logement qu'il occupe à des conditions avantageuses.

SLH a réalisé **2 programmes** :

- **Saint-Léger-sous-Cholet dans la ZAC du Martineau III**, dont les deux habitations font aujourd'hui l'objet d'un contrat de réservation,
- **Liré - L'Orée d'Anjou dans la ZAC du Buisson Paquet**, dont une habitation sur les trois proposées fait l'objet d'une option de réservation.



Liré - L'Orée d'Anjou
Le Buisson Paquet



Des logements très spécifiques

Un programme de logements très spécifiques a été livré, **accompagnant la volonté de sédentarisation des gens du voyage** aux Tuileries à Cholet. L'objectif était d'améliorer les conditions de vie sur le terrain tout en permettant aux ménages de conserver leur mode d'habitation. Le programme a pris en compte un habitat original intermédiaire entre la caravane et le logement ordinaire.

Cette réalisation, concrétisation d'un appel à projets national, inaugurée le 28 octobre 2016, a été réalisée avec le soutien de différents partenaires (Agglomération du Choletais, Ville de Cholet, Conseil Départemental, Etat, ...).

Descriptif de l'opération

10 lots de 400 à 500 m² offrant :

- Un logement, un espace vert privatif, un espace minéral de stationnement pour au moins deux caravanes.

Le logement de 40 m² se compose comme suit :

- Une pièce de vie avec coin cuisine de 20 m², une salle de bains et WC également accessibles depuis l'extérieur, un cellier-buanderie, une terrasse couverte de 12 m². Les logements sont équipés d'un chauffage électrique.



Beaupréau - Beaupréau-en-Mauges - La Dube 1 - Ilot D

Des programmes à destination des familles

Enfin, des programmes plus classiques (T3 - T4), à destination des familles ont été livrés dans les zones du développement résidentiel des communes :

- **Beaupréau - Beaupréau-en-Mauges - La Dube 1** - Ilot D - 4 logements,
- **Saint-Léger-sous-Cholet - Le Martineau III** - 10 logements,
- **Liré - L'Orée d'Anjou - Le Buisson Paquet** - 3 logements,
- **La Tessoualle - Le Hameau du Lavoir** - 7 logements.

Des programmes en cours de chantier

- **Beaupréau - Beaupréau-en-Mauges - La Dube 1**
Ilot D - 4 logements,
- **Mortagne-sur-Sèvre - Les Chais Retailleau,**
- **Jallais - Le Hameau de la Fontaine,**
- **Le Romagne - La Croix du Rouleau,**
- **Mazière-en-Mauges - La Forêt.**

Des programmes en cours d'étude

- **Cholet - Bizet,**
- **Cholet - Le Val de Moine 2,**
- **Cerizay - Rue des Carrossiers,**
- **Bégyrolles-en-Mauges - Les Bretonnais,**
- **La Tessoualle - La Blanchine,**
- **Nueil-les-Aubiers - Béthanie.**

**UNE ORGANISATION
DE PROXIMITÉ MOBILISÉE
AUTOUR DE LA QUALITÉ DE SERVICE
AUJOURD'HUI LABELLISÉE**



SOCOTEC

CERTIFICATION

➤ **Renouvellement de la Labellisation**

par SOCOTEC CERTIFICATION

A l'issue de l'audit de labellisation réalisé les 30 novembre et 1^{er} décembre, « SOCOTEC Certification » nous a rendu les premières conclusions qui conditionnent le renouvellement de la labellisation. L'auditeur a été globalement très satisfait, constatant que la culture qualité était réellement présente dans l'Office avec de

véritables points forts : la propreté des parties communes, les états des lieux réalisés sur tablette, la qualité des documents remis aux locataires, les sauvegardes informatiques, notre stratégie de développement, notre Plan Stratégique Patrimonial et surtout le professionnalisme des salariés audités.

➤ **Une nouvelle organisation de la direction clientèle**

pour plus de proximité et d'efficacité

Après une réflexion engagée en 2015 pour diagnostiquer les causes de notre vacance avec les équipes concernées par la relocation, une nouvelle organisation de la direction clientèle a été en place le 1^{er} janvier 2016.

Le pôle commercial a été renforcé avec la création de 2 emplois supplémentaires de chargés de clientèle, redéployés sur les agences.

Le bilan de cette nouvelle organisation est très positif avec :

- Une baisse notable de la vacance commerciale,
- Une amélioration de la qualité de l'accueil du demandeur de logement,
- Une plus grande disponibilité des managers de la proximité.

► La concertation

Le Conseil de Concertation Locative (CCL)

Le CCL, composé de représentants des locataires et d'administrateurs de SLH, s'est réuni trois fois en 2016.

Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment sur le projet d'entreprise EVA, les travaux réalisés ou encore le traitement des réclamations.

Pour l'année 2017, les thèmes de discussion choisis porteront sur le label « Bien Vieillir à SLH », le logement « relouable » et l'harmonisation des états des lieux ainsi que la problématique des encombrants.

Ces conseils permettent d'échanger sur différents sujets mais également de mettre en place de projets à destination des locataires.

Des visites d'appartement témoin et réunions d'informations

Pour mener à bien les projets de réhabilitation, des rencontres ont été organisées avec les locataires, soit par le biais de visites d'un appartement témoin, comme pour le quartier Villeneuve, soit lors de réunions avec les locataires, avant le lancement de la réhabilitation des 71 logements sur différentes communes.

Ces rencontres permettent d'échanger avec les locataires sur les travaux programmés et répondre aux éventuelles interrogations, relatives à la nature des travaux ou au déroulement du chantier.



UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

➤ Poursuivre les actions de rénovation

Moderniser, adapter et améliorer le patrimoine existant

Les programmes des travaux engagés chaque année par la direction du patrimoine sont établis conformément au Plan Stratégique Patrimonial (PSP), feuille de route pour l'élaboration des budgets travaux de l'Office pour les dix prochaines années. Dans le cadre du PSP, SLH a programmé les investissements en matière de gros entretien, de réhabilitations et de remplacement de composants.

En 2016, SLH a consacré **6 941 000 €** dans la rénovation de son patrimoine. L'objectif étant d'adapter et moderniser les logements, améliorer la qualité de vie des locataires et agir sur la performance énergétique afin de maîtriser l'évolution des charges locatives.



➤ Réduire les consommations

Depuis plusieurs années, des travaux d'amélioration énergétique sont réalisés par SLH.

Ces opérations constituent un enjeu majeur pour apporter un confort thermique aux locataires :

- La réfection des façades,
- Les interventions sur les terrasses,
- L'isolation des combles,
- Le remplacement de chaudières individuelles,
- Le remplacement de menuiseries,
- La mise en place de panneaux solaires,
- L'amélioration de la ventilation.



Favreau



Nation



Clairefontaine

➤ Valoriser les travaux d'économies d'énergie

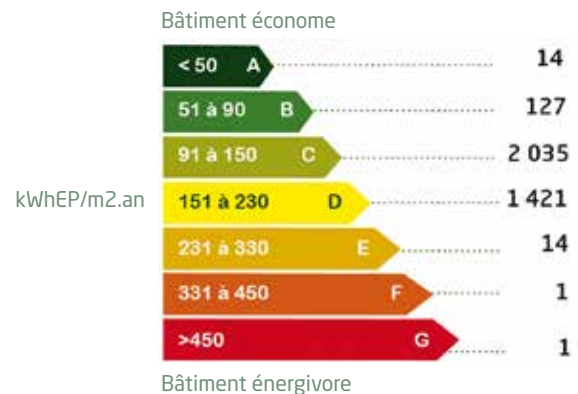
La 3^e période (2015-2017) de fonctionnement du **dispositif des CEE (Certificat d'Économie d'Énergie)** a démarré le **1^{er} janvier 2015**.

D'importantes modifications sont intervenues depuis le 1^{er} janvier 2016 avec la création des CEE « précarité », en complément des CEE « classique ». Ils ont pour objectif de promouvoir les actions d'économies d'énergie en faveur des publics les plus précaires.

Les travaux réalisés dans ce cadre en 2016 se traduisent par un gain d'économies de **92 932 MegaWh cumac (77 573 MegaWh en 2015 et 15 359 MegaWh en 2016)** et de **3 594 tonnes de CO2**, sur la durée conventionnelle d'amortissement des équipements installés.

Ce gain se traduit par une recette de 195 000 € liée à la vente des CEE.

Nombre de logements au 31/12/16
Pour les logements disposant d'un DPE



**UN ACHETEUR RESPONSABLE,
AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES
POUR ASSURER LEUR PÉRENNITÉ
ET GARANTIR UNE PRESTATION DE QUALITÉ**



Une newsletter

à destination des entreprises

Elle est envoyée deux fois par an, en janvier et en juin pour informer les entreprises des nouveaux projets de SLH.



Une réunion fournisseurs

Elle permet à SLH et aux fournisseurs de se retrouver, une fois dans l'année, et d'échanger sur les activités et les actualités.





Une Charte Qualité fournisseur renouvelée

Une charte qualité avait été signée le 18/03/2010 avec les 12 principaux fournisseurs titulaires d'un marché à bons de commande. Ce référentiel permettait de renforcer les liens entre Sèvre Loire Habitat et ses prestataires du fait des engagements réciproques qu'il énonçait. Cette charte a permis de mesurer un ensemble de progrès contribuant à la maîtrise des interventions sur bons de commande, principalement dédiés à l'entretien courant.

Toutefois, sa forme ne considérait pas les marchés de maintenance forfaitaires destinés à l'entretien des équipements du patrimoine (chauffage, ascenseurs, VMC, réception TV) ou aux prestations de service (nettoyage, désinsectisation).

La volonté d'élargir le champ d'actions de cette charte aux marchés de maintenance s'est concrétisée, lors de la rencontre annuelle avec les fournisseurs le 2 juin 2016, par la signature conjointe d'un référentiel renouvelé.

80 % des travaux réalisés dans les délais.

7 565 bons de travaux ont été adressés à 43 fournisseurs et à la régie interne pour réaliser l'entretien des logements et des parties communes.



Les 14 principaux fournisseurs signataires de la charte d'engagements qualité ont exécuté 80 % de leurs 4 911 bons de travaux dans les délais.

Par ailleurs, 6 d'entre eux atteignent ou dépassent les 90 %.

Ces principaux fournisseurs titulaires d'un accord-cadre à bons de commande totalisent 82 % du volume total des bons édités dans l'année.

UN EMPLOYEUR SOUCIEUX DU BIEN-ÊTRE, LEVIER DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE

➤ Les chiffres au 31 décembre 2016

- **105 salariés** (44 hommes et 61 femmes)
- **47 ans** de moyenne d'âge
- **14 années** d'ancienneté
- **3,27 %** de taux d'absentéisme (Médiane DIS 2015 5,7 %)
- **1 612 heures** de formations dispensées à 77 salariés pour un coût total de 46 709 €
- **2 éditions de « Vis ma vie »**

(Responsable Secteur-Gestionnaire comptable et Directrice développement - Responsable service commercial)

➤ Mise en place d'un parcours d'intégration

A chaque nouvel entrant un parcours d'intégration est proposé, permettant au nouveau salarié de découvrir son environnement professionnel.

- **Les acteurs du parcours,**
- **Le contenu de ce parcours.**

L'intégration débute le premier jour de l'arrivée du nouveau salarié et se poursuit sur les 18 mois avec la découverte :

- De l'ensemble des activités de SLH,
- Du patrimoine,
- Des services et de leurs missions.





L'insertion des jeunes

au cœur de la stratégie de SLH

Une politique volontariste en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'entreprise est mise en œuvre dans le cadre de partenariats avec les acteurs de l'insertion et de la formation professionnelle des jeunes :

Signature d'un partenariat avec NQT

L'association « **Nos Quartiers ont du Talent** », créée en 2005, propose des actions concrètes qui permettent d'accélérer l'insertion professionnelle de jeunes diplômés, ambitieux et méritants et de donner à tous les mêmes opportunités d'accéder à un emploi pérenne et qualifié. 29 275 jeunes ont été accompagnés en mobilisant une communauté de 7 700 cadres et dirigeants bénévoles et volontaires.



Sur la base du volontariat, 4 salariés se sont déjà engagés à parrainer des jeunes diplômés Bac+3 minimum issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés pour faciliter leur insertion professionnelle. Avec ce partenariat, ils pourront non seulement transmettre aux jeunes leur expérience mais également les sensibiliser aux métiers de l'habitat social.

Dispositif emplois d'avenir

En lien avec la mission locale du choletais, deux jeunes ont été recrutés par SLH en qualité d'agent d'accueil polyvalent. Accompagnés d'un tuteur, les jeunes bénéficient d'un parcours de formation sur une durée d'une année dans un objectif d'insertion dans l'emploi et de qualification.

6 stagiaires ont été accueillis au cours de l'année allant de la découverte à la licence professionnelle :

- Service Direction Clientèle,
- Service Direction du Patrimoine,
- Service Secrétariat Général.

Accueil de jeunes en service civique

En juillet 2016, la Fédération des Offices Publics de l'Habitat a obtenu un agrément national permettant à SLH de s'inscrire dans le dispositif du Service Civique. 2 jeunes volontaires ont été accueillis depuis à la Direction Clientèle pour une durée de 8 mois. Les missions confiées aux deux jeunes volontaires concernent :

- L'accompagnement et la médiation auprès des habitants dans le cadre des opérations de réhabilitation (Favreau et Villeneuve),
- L'écoute et l'accompagnement du public senior dans le cadre de notre démarche de labellisation de notre politique senior.

LES CHIFFRES CLÉS



➤ Gestion Locative

Plus de 12 000 personnes logées.

- **1 866 demandes locatives** ont été saisies par l'Office dans le fichier commun départemental.
 - > 30 % ont été satisfaites dans l'année,
 - > 50 % des demandeurs ont reçu au moins une proposition dans l'année,
 - > 62 % des demandeurs recherchent des logements du T2 au T3,
 - > 44 % des demandeurs se déclarent seul,
 - > 28 % des demandeurs ont un CDI.
- **800 logements ont été attribués dans l'année.**
 - > La Commission d'Attribution des Logements, qui se réunit toutes les semaines, a étudié cette année 2 501 dossiers contre 2 186 en 2015, soit une progression de 14,4 %. Cette hausse s'explique en partie par le renforcement de l'équipe commerciale,
 - > **1/3 des demandes enregistrées en 2016 ont été satisfaites dans l'année.**

14 % de mutations ont été réalisées malgré un objectif CUS de 15 %.

Cela s'explique par un nombre important de refus, en effet 109 familles locataires SLH ont refusé une proposition.

- **Les adaptations réalisées** répondent principalement au maintien à domicile d'une population vieillissante puisque 67 % d'entre elles concernent des personnes de plus de 60 ans. Le nombre de demandes reste stable par rapport à 2015 et 72 % ont reçu une réponse favorable :
 - > 41 dossiers étudiés en commission avec avis favorable,
 - > 9 dossiers non présentés à la commission (dossier entrant),
 - > 16 dossiers étudiés en commission avec avis défavorable,
 - > 15 dossiers en cours d'instruction.

1 levée d'option (PSLA) et 3 ventes de logements.



Compte de résultat et analyse de l'exploitation

24 656 k€ de chiffre d'affaires.

Répartition des charges de l'exercice 2016

Charges 2016	K€	%
Charges récupérables	4 053	13,61 %
Production du stock immobilier	883	2,97 %
Autres achats divers	312	1,05 %
Frais de gestion	13 669	45,91 %
Dotations aux amortissements et provisions	8 412	28,25 %
Autres charges de gestion	137	0,46 %
Charges financières	1 950	6,55 %
Charges exceptionnelles	356	1,20 %
TOTAL	29 772	100 %

Répartition des produits de l'exercice 2016

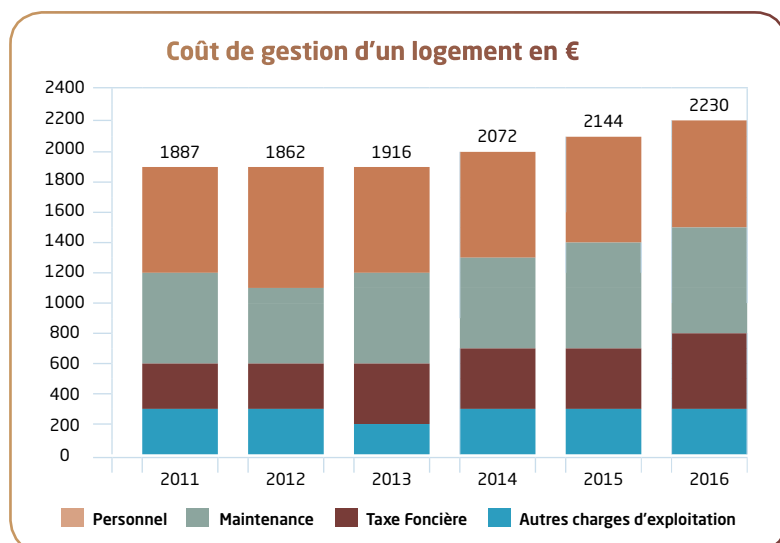
Produits 2016	K€	%
Loyers	24 571	73,11 %
Autres activités et divers	400	1,19 %
Charges locatives récupérées	4 039	12,02 %
Ventes immeubles	1 209	3,60 %
Variation des stocks immobilisés	- 131	- 0,39 %
Subventions	91	0,27 %
Reprises de provisions	575	1,71 %
Produits financiers	404	1,20 %
Produits exceptionnels	2 451	7,29 %
TOTAL	33 609	100 %

Le coût de gestion d'un logement

S'élevant à 13 669 K€ en 2016, le coût de gestion des logements progresse de 4,65 % par rapport à 2015. En effet, la taxe foncière progresse fortement. Rapporté au nombre de logements, **le coût de gestion ressort à 2 230 €.**

Il se décompose en :

- Charges de personnel non récupérables pour 780 € par logement (35 %),
- Charges d'entretien courant non récupérables et gros entretien pour 609 € (27 %),
- Taxe foncière pour 514 € (23 %),
- Autres charges d'exploitation pour 327 € (15 %).



➤ Le projet d'entreprise EVA

Depuis plusieurs années, le projet d'entreprise EVA appuie la stratégie mise en place par SLH sur l'ensemble de son patrimoine. Il se décline en 5 axes de progrès, comportant 29 actions :

- Des logements adaptés aux besoins et attentes des territoires,
- Une organisation de proximité mobilisée autour de la qualité de services aujourd'hui labellisée,
- Un engagement environnemental pour réduire la facture énergétique,
- Un acheteur responsable aux côtés des entreprises pour assurer leur pérennité et garantir une prestation de qualité,
- Un employeur soucieux du bien-être, levier de la performance collective de qualité.

Au 31 décembre 2016, 147 actions ont démarré ou sont en cours pour la plupart. Il est difficile d'y adosser des indicateurs.

Afin d'être plus performant, les actions engagées vont être revues, en concertation avec les différents services. L'objectif est d'avoir une meilleure compréhension pour l'ensemble des salariés du projet EVA et de les impliquer davantage dans la réalisation de celui-ci. Chaque axe comportera plusieurs actions dont une conduite phare. Elles devront être claires et réalisables.

➤ La politique de développement

Les découpages territoriaux de la CUS 2011-2016 fixant le développement stratégique de SLH sont modifiés pour les six prochaines années selon les récentes territorialités qui structurent aujourd'hui l'espace, telles la création et l'évolution des nouvelles agglomérations.

Les orientations de développement de l'Office vont donc prendre appui sur les polarités et leur rayonnement qui organisent les territoires par leur fonction de centralité. Les activités de SLH se concentreront dans ces lieux qui attirent les projets majeurs d'équipements, de services et d'économies.

SLH privilégiera aussi les communes qui, historiquement, accueillent les investissements de l'Office et sera plus mesuré face aux sollicitations des collectivités ne détenant pas de patrimoine ou de passé commun avec l'Office.



Politique senior

Avec 31,9 % des logements occupés par des ménages de plus de 60 ans dont 11 % par les plus de 75 ans, SLH souhaite poursuivre son action pour accompagner et anticiper les besoins de demain en s'engageant dans une démarche de labellisation pour permettre aux seniors de vivre confortablement et le plus longtemps possible dans un logement adapté.

Plusieurs actions ont été menées, notamment la construction d'une quinzaine de résidences pour personnes âgées, comprenant des espaces d'animations et de services et la réalisation de plus de 600 logements pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite. Lors des opérations de réhabilitation, un accompagnement personnalisé est mis en place pour apporter les réponses nécessaires au relogement.

Des interventions sont également programmées dans les communes, notamment l'agrandissement et la rénovation des 10 logements de **la résidence du Prieuré à La Tessoualle** et la restructuration de **7 logements à Vezins**.

Des adaptations sont aussi apportées dans les parties communes (portes coulissantes dans les halls d'entrée, ascenseurs). Enfin, des aides techniques et administratives sont proposées au quotidien aux seniors.

Toutes ces actions favorisent le lien social et participent au maintien à domicile des seniors dans des logements adaptés et un environnement sécurisé.



Inauguration Village La Fontaine - Combrand



La politique de rénovation

Modernisation respectueuse de l'environnement

L'adaptation du patrimoine aux enjeux énergétiques est au cœur des préoccupations de l'Office. Le renforcement de la performance énergétique concerne tous les bâtiments ou groupes d'immeubles présentant une étiquette de performance énergétique de classe C, D, E...

Des diagnostics sont réalisés avant travaux pour connaître le classement des bâtiments et définir la nature des interventions à réaliser pour réduire de manière significative la facture énergétique.

L'amélioration de la performance énergétique du parc de logements sociaux a un impact direct sur la réduction des charges des locataires et permet également d'améliorer le confort de leur habitat.

Le patrimoine de SLH est classé essentiellement sous les étiquettes C et D. L'objectif est de tendre après travaux de réhabilitation vers une étiquette B voire A (<50kWh/m².an). 1 167 logements, les moins performants, ont été inscrits dans les orientations du Plan Stratégique Patrimonial 2016/2026.

Pour atteindre cet objectif, SLH intervient sur les façades, les terrasses, les combles et les sous-faces des planchers des RDC en renforçant l'isolation et procède au remplacement des chaudières individuelles gaz par des chaudières à condensation, ainsi que l'amélioration de la ventilation.



Siège Social

34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX

02 41 75 25 25

Plus proches
pour mieux gérer

Agence du Parvis de Moine

6 rue du Bordage Marc - CHOLET
Tél. 02 41 75 25 85

Agence des Mauges Choletaises

6 rue du Bordage Marc - CHOLET
Tél. 02 41 75 65 45

Agence Jean Monnet

19 avenue Robert Schuman - CHOLET
Tél. 02 41 75 25 80

Agence Bretagne

9 rue Saint Corentin - Tour Glénan - CHOLET
Tél. 02 41 75 39 95

Agence des Turbaudières

2 rue des Ardoisiers - CHOLET
Tél. 02 41 75 39 90

slh-habitat.fr